

Unique en France, la cantine à 1 € le repas dans les collèges gersois tout le mois de novembre

Une démarche de solidarité du Département qui donne du pouvoir d'achat aux familles



Unique en France, la cantine à 1 € le repas dans les collèges gersois tout le mois de novembre

« Nous avons des demi-pensionnaires dans nos collèges qui ne prennent pas leur repas à midi et qui mange un sandwich sur le trottoir d'en face. Souvent leur seul vrai moment de repas dans la journée c'est la cantine, pour eux le Département a décidé d'abaisser le prix des repas des collèges à un euro pendant tout le mois de novembre, ce qui permettra d'améliorer le pouvoir d'achat des familles », annonçait, le président du Département, Philippe Dupouy, ce lundi 7 novembre à 13 heures dans la salle de la cantine du collège Sadi-Carnot à Auch. Des propos qui sont confirmés par Marie-Noëlle, principale adjointe, laquelle révèle que « nous avons constaté que des familles à la rentrée avaient retiré leurs enfants de la cantine ».

Une démarche de solidarité du Département qui prendra les 2,25 € en charge sur le ticket à 3,25 € pour les 5 600 collégiens, ce qui représentera une enveloppe de 200 000 €. Le prix de revient d'un repas est de 8,63 € lequel est composé à 50% de produits bio et à 50% de produits locaux, seuls aujourd'hui les collèges de Mauvezin, Condom et Françoise Héritier à l'Isle-Jourdain ont franchi le pas du 100% bio.

Le Dasen, Farid Djemmal, pour sa part annonce que « les services académiques accompagneront les familles en difficulté via les fonds sociaux », une aide supplémentaire qui permettra la gratuité des repas.

Muriel Abadie, vice-présidente de la Région, apprécie singulièrement la démarche du Conseil Départemental du Gers et affirme que « la solution viendra de toutes les collectivités qui doivent travailler ensemble sur des aides directes aux habitants ».

Christian Laprèbende « se dit très solidaire de cette opération. Pour le moment la ville d'Auch absorbe les augmentations comme celle des denrées qui s'élèvent à plus de 25% ».

Reste maintenant qu'après ce volet alimentaire arrive le volet du prix de l'énergie auquel les collèges devront faire face. Philippe Dupouy se veut rassurant en affirmant que le Département accompagnera les collèges, les mesures seront annoncées jeudi 10 novembre lors de la séance de l'assemblée départementale.



Marie-Noëlle Nouailles, principale adjointe au collège, Jérôme Samalens, Conseiller Départemental, Farid Djemmal, Dasen, Muriel Abadie, Vice-présidente de la Région, Philippe Dupouy, président du Conseil Départemental, Christian Laprèbende, maire d'Auch.